



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

Journée scientifique – SupAgro Florac  
**Présentation du plan de  
développement de l'agroforesterie**  
**15 novembre 2016**

**C.Pinard, Bureau du Changement Climatique et  
de la Biodiversité**

Sous-direction de la performance environnementale et de la valorisation  
des territoires

DGPE / MAAF





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Genèse et actualité du plan de développement de l'agroforesterie

- \* Le contexte : projet agro-écologique pour la France, initiative 4 pour 1000, etc.
- \* Lancement officiel du plan, par le ministre, lors de la journée nationale du 17 décembre 2015
- \* L'actualité : les actions se mettent en place, des partenariats se créent
- \* Un axe dédié à la recherche, une action spécifique sur la formation



*(en rouge les points de vigilance pour la journée)*

## Axe 1 : renforcer la connaissance, le suivi et les actions de recherche sur l'agroforesterie

- **Action 1.1. Renforcer les moyens de connaissance et de suivi des systèmes agroforestiers**
- Action 1.2. Renforcer la coordination des actions des établissements de recherche, des Instituts techniques agricoles, des chambres d'agriculture, des Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale, et des Réseaux mixtes technologiques
- **Action 1.3. Evaluer les services écosystémiques rendus par les systèmes agroforestiers**
- **Action 1.4. Evaluer le rôle de l'agroforesterie dans la mise en œuvre de la trame verte et bleue**
- **Action 1.5. Constituer et faire vivre un réseau de fermes de références**





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Axe 2 - Améliorer le cadre réglementaire et juridique et renforcer les appuis financiers

- Action 2.1. Elaborer des propositions sur les dispositifs d'aides, en vue de la PAC post 2020 (+ POSEI ?)
- Action 2.2. Renforcer la mobilisation des outils disponibles pour les différents acteurs au niveau régional
- Action 2.3. Sécuriser les relations propriétaires – fermiers
- Action 2.4. Favoriser les aménagements agroforestiers dans le cadre des mesures de compensation d'impact environnemental
- Action 2.5. Etudier les leviers fiscaux en faveur des plantations agroforestières





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

## Axe 3 - Développer le conseil et la formation, promouvoir l'agroforesterie et valoriser ses productions

- Action 3.1. Renforcer la place de l'arbre et de la haie dans les dispositifs de formation (spécificités des établissements des DOM?)
- Action 3.2. Renforcer la structuration d'un réseau de conseillers agroforestiers sur le territoire
- Action 3.3. Renforcer le mouvement associatif autour d'une seule association nationale
- Action 3.4. Capitaliser (...) sur les outils de sensibilisation
- Action 3.5. Conduire des opérations de promotion de l'arbre et de la haie et de professionnalisation des acteurs





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Axe 4 – Valoriser économiquement les productions de l'agroforesterie, et les développer sur les terroirs et les territoires

- Action 4.1. Soutenir le développement de filières de valorisation de produits de l'agroforesterie
- Action 4.2. Développer des synergies avec les signes de qualité
- Action 4.3. Mettre en place des plans de développement durable du bocage et une reconnaissance « bois agroforestier géré durablement »
- Action 4.4. Développer la démarche nationale de production de plants d'arbres et d'arbustes d'origine locale





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Axe 5 - Promouvoir les approches européennes et internationales

- Action 5.1. : promouvoir le développement de l'AF au niveau européen
- Action 5.2. : promouvoir le développement de l'AF au niveau international
- Action 5.3. : développer la recherche sur l'AF au niveau européen et international
- **Action 5.4. : développer les échanges pédagogiques européens et internationaux sur l'AF**





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Conclusion : quelles synergies à prévoir ou à développer entre ce plan et l'enseignement agricole ?

- Des établissements, des initiatives, des partenariats territoriaux à identifier
- Des projets à développer dans un cadre qualitatif et en lien avec EPA
- Des échéances régulières (journées nationales, comités de pilotage du plan,...)

